

que valent vos trésors ?

Joyeux Noël... chocolaté !

Cette semaine, Fabrice a retrouvé un trésor dans le grenier de sa grand-mère : une tablette de chocolat Poulain. Aymeric Rouillac nous en dit plus.

La période de Noël est un moment privilégié pour déguster (voire dévorer !) les plus fins chocolats. Dites-vous bien que c'est grâce à Auguste Poulain que nous devons le plaisir renouvelé de croquer du chocolat tout au long de l'année. Il fonde la marque éponyme en 1848 et crée le premier chocolat de dégustation, juste pour le plaisir. En effet, à cette époque, le cacao est largement considéré comme un produit... médicamenteux !

Les médecins recommandent aux personnes de mauvaise constitution de prendre de cette « *boisson hygiénique* » vendue sous la forme de bouillons à cuire. Essayez d'offrir, pour Noël, des « *chocolats pectoraux à l'osmazone* », du « *chocolat purgatif à la magnésie* », et pourquoi pas un bouillon de chocolat « *à la poudre de bœuf frais* ». Vous allez être bien reçus !

Enfant, Poulain a connu la privation et la frugalité dans sa famille. Lorsqu'il décide de s'installer à Blois comme confiseur, il a une idée en tête : que le chocolat soit accessible à toutes les têtes blondes. Pour ce faire, une solution : industrialiser la production afin d'en réduire les coûts, et donc le prix de vente. Et ça marche !

30 ouvriers travaillent à l'usine Poulain en 1870. 40 ans plus tard, ils seront 700. Ce chocolat blésois est exporté dans le monde entier. Et la publicité géniale, principalement destinée à séduire les enfants, lui donne une aura et une va-



Le commissaire-priseur Aymeric Rouillac.

(Archives NR)

leur affective exceptionnelles. Vous souvenez-vous des images que vous collectionniez avec tant d'ardeur ? Rien que pour l'année 1900, la chocolaterie en imprime 127.750.000 !

Le poulain orange symbole de la marque

Cet affect passe aussi par le symbole de la marque : le petit poulain orange s'enfuyant avec une tablette dans la bouche. Il apparaît en 1911 sur une affiche réalisée par l'illustrateur Leonetto Cappiello. Cette dernière précise : « *Exigez le chocolat Poulain - [papier] orange/C'est le meilleur/Goûtez et comparez* » et, plus bas : « *Toutes les tablettes du Poulain-Orange doivent porter la reproduction du petit poulain et les mots poulain-orange* ». C'est bien le cas de l'emballage de la tablette de Fabrice. Vous aurez noté la



Notre lecteur date cette tablette des années 1911-1920, et il a raison. Le papier est déchiré à certains endroits mais son état est correct.

présence du caducée, vestige du passé pharmaceutique du chocolat.

Notre lecteur date cette tablette des années 1911-1920, et il a raison. Le papier est déchiré à certains endroits mais son état est correct. Et quelle merveille à l'intérieur ! Bon, le chocolat n'est pas du vin et ne s'est certainement pas bonifié pendant ces 100 dernières années... Ne tentez pas de le croquer mais pourquoi pas le faire bouillir avant de le déguster dans une tasse ancienne ? !

Le trésor réside dans les émotions et les souvenirs que recèle un tel objet mais aussi dans l'histoire qu'il porte. L'histoire d'une industrie qui fait le glorieux passé de Blois et qui en fait toujours la fierté.

Comptez tout de même **une dizaine d'euros d'estimation**, selon le poids.

Joyeux Noël, sans crise de foie !

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, trésors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

en bref

ASSOCIATION Élections à la Croix-Rouge

Les adhérents de l'unité locale de Blois, Croix-Rouge française, se réuniront le 19 janvier au 31/33, rue Charles-d'Orléans, à Blois (entre 9 h et 19 h) pour élire leur nouveau bureau qui sera constitué de 7 membres. Tous les adhérents à jour de cotisation auront la possibilité de voter. Pour cela, ils doivent se présenter munis d'une pièce d'identité ou de leur carte d'adhérent. Les adhérents âgés de plus de 16 ans peuvent se présenter à l'élection et adresser leur candidature par écrit au président de leur unité avant le 12 janvier 2017.

Pour la première fois, le vote par procuration est accepté. Se renseigner auprès de l'accueil de la Croix-Rouge au 02.54.42.00.86, de 14 h 30 à 17 h ou au secrétariat de l'unité au 02.54.51.33.05.

CHORALE Les Petits Chanteurs à Blois

Le célèbre chœur d'enfants, de renommée internationale, entamera sa tournée 2017, par un premier concert à Blois, sous la direction pour cette occasion de Marie-Noëlle Pernet. Créé en 1907, ce chœur d'enfants qui passait de ville en ville pour faire découvrir la musique sacrée et transmettre un message de paix, est devenu l'un des chœurs les plus connus. Cette soirée, organisée par la paroisse Saint-Joseph se déroulera en deux parties : la première, composée de musiques sacrées et classiques et la seconde, de chants traditionnels et folkloriques de France et du Monde. Dans chacune des villes étapes de la tournée, il est possible pour chaque garçon de 8 à 12 ans qui le souhaite, de passer une audition musicale en vue de devenir un Petit Chanteur.

Mercredi 18 janvier, à 20 h 30, en l'Église Saint-Joseph à Blois. Les places sont en vente à la Librairie Labbé, rue Porte-Chartraine à Blois et à la Maison paroissiale Saint-Joseph, place Saint-Joseph à Blois, tél. 02.54.51.50.50.

santé

Les médecins refusent la contrainte

La région Centre-Val de Loire sollicite l'ouverture d'un débat national sur le conventionnement des médecins et appuiera désormais les initiatives visant à contraindre davantage l'exercice en zones carencées au travers des dispositifs de conventionnement.

En découvrant les termes de cette communication du président du conseil régional, exprimée le 16 décembre, les médecins libéraux de la région montent au créneau et préviennent : « *Si cette proposition devait entrer dans les faits, les médecins libéraux de notre région et leurs instances représentatives se mobiliseraient pour s'y opposer avec la plus grande fermeté.* »

« *Les meilleurs projets MSP*

(Maisons de santé pluriprofessionnelles) sont ceux qui émanent et sont portés par les professionnels de santé eux-mêmes », répète à l'envi le président du conseil régional.

Irrémédiable désertification médicale ?

Constatant que malgré les efforts de la Région, la situation ne s'arrange pas pour les habitants (hors les statistiques), le même François Bonneau en arrive donc à envisager finalement des solutions plus contraignantes pour les médecins. Le débat parlementaire sur le sujet n'a jamais abouti jusqu'ici.

Le Centre-Val de Loire est aujourd'hui en dernière position dans le classement métropolitain du nombre de médecins

généralistes pour 100 000 habitants : 79 dont 54 % ont plus de 55 ans. On le sait, dans la plupart des cas, un médecin qui prend sa retraite ou quitte son cabinet n'est pas remplacé. Le phénomène touche aussi bien les zones rurales que les villes.

Alors que ce n'est pas pour lui une compétence obligatoire, le conseil régional s'est doté, en 2012, d'un plan pour lutter contre cette désertification. Il comporte notamment une aide apportée à la création de MSP. L'objectif est de 100 MSP en 2020. Au 1^{er} décembre, 67 projets de MSP sont financés et 59 déjà ouvertes. Elles regroupent, selon le conseil régional, 220 médecins généralistes, 230 infirmiers et 66 kinés. En 2017, plusieurs projets de-

vraient aboutir dont ceux de Château-Renault (Indre-et-Loire) et celui de Valençay (Indre) devrait suivre rapidement. « *Nous devrions atteindre 72 projets validés à la fin du 1^{er} trimestre 2017* », indique-t-on à la Région. Dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-Région, 13 M€ ont été inscrits pour poursuivre le déploiement des MSP.

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), tout en saluant l'effort de la Région, s'interroge : les MSP n'ont-elles pas seulement déplacé les médecins, alors qu'il s'agissait d'en attirer de nouveaux ? Il demande qu'une étude soit menée sur ce point, en 2017, avec l'Agence régionale de santé.

Bruno Besson

Votre journal
ne paraîtra pas

Demain,
dimanche
25 décembre